

Genre du véhicule Machine de travail (véhicule spécial)	Marque de fabrique *) GROVE	Type RT 58 B RT 58 D	Fiche d'homologation N° CH 5348 07
---	--------------------------------	----------------------------	---------------------------------------

Constructeur GROVE MANUFACTURING COMPANY, Shady Grove PA (USA)
 Identification "RT 58 B") sur la plaquette du constructeur
 "RT 58 D")
 Plaquette constructeur dans la cabine du conducteur, à droite, sur le plancher
 N° du châssis à droite, sur la paroi avant
 Identification du moteur "5043-7001" à gauche, à l'avant latéralement sur le bloc
 Importateur principal FRANZ STIRNIMANN AG., 4600 Olten
 Véhicule homologué 44 971

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction hydrostatique, assistance hydraulique ***
 Transmission boîte c.v. sous charge avec convertisseur +++
 Nombre de vitesses 3 x 2 +++ Entrainement toutes roues +++
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, à expansion interne, avec assistance hydraulique, sur toutes les roues
 Frein auxiliaire circuits 1 + 2 du frein de service (sur l'arbre)
 Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne (à cardan)
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circuits indicateur de différence de pression avec LT sép.

Carrosserie
 Nombre de portes 2
 Ceintures sécurité -
 Cale 2 = 400x300x230mm
 Antivol -
 Nombre de places t. 1 av. centre ar.
 Dimensions intérieur extérieur
 Longueur 9900 Empattements 3070 /
 Largeur 2450 Essieu double av ar
 Hauteur 3300 Voie av 2050 ar 2050
 Porte à faux lat. Voies av - ar -
 av 5290 ar -
 ar 1540 Braquage s g 17800 d 17500
 Distance volant - vers l'avant du véhicule - 5000

Moteur
 Marque GM/DETROIT Type 4-53 N
 Construction en ligne Temps 2
 Carburant D Position arrière
 Refroidissement eau Nombre cylindres 4
 Alésage 98,43 Course 114,3
 Cylindrée 3477 CV-impôt 17,71
 Puissance en kW 96 à l/min 2800
 CV 131
 Bruit à l'arrêt 79 dB/A à l/min 2100 +)
 Silencieux 1 = 680 x 300 x 220 mm
 Mesure des gaz ECE-24; Bacharach 3,0
 Déparasitage -

Poids
 avant arrière total
 Poids à vide 10 150 10 250 20 400
 Charge utile - - -
 Poids total 10 150 10 250 20 400
 Garantie fabr. 25 820
 Dimens. pneus 14,00 - 24 14,00 - 24 (Variantes
 Ply/bars 20 / 6,75 20 / 6,75 voir
 Charge 10 925 10 925 remarques)
 pour V max 40 40
 Garantie poids remorquable avec frein
 Garantie poids remorquable sans frein
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remorquable testé
 Vitesse maximale selon le constructeur km/h
 Vitesse maximale testée 39 km/h
 à 2850 t/min au moteur

Équipement	HCR	(E)
Feux de route	HCR	(E)
Feux de croisement	A	(E) dans HCR
Feux de position	R-S1	(E)
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	R-S1	(E) (HELLA)
Clignoteurs	av 1	(E) (K 12668 ar 2a (E))
Catadioptres	av	I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E) + 1 = A (E)	sur la flèche
Feux complémentaires		
Eclairage plaque	1/	séparé
Essuie-glace	1/	balai avec/ sans lave-glace
Avertisseurs	DELCO-REMY	"F"
		ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail (véhicule spécial)	
Marque et type	G R O V E RT 58 B / RT 58 D	
Homologation N°	CH	5348 07
Carrosserie	grue	
Places	total 1	avant
Poids à vide	20 400	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 17,71
Poids total	20 400	Cylindrée 3477

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : poids total, porte à faux AV, distance volant - vers l'avant du véhicule.
- **) Modèles : RT 58 B = capacité de levage 15 t
RT 58 D = 18 t.
- ***) Direction : la direction hydraulique sur les roues arrière ne fonctionne que lorsque le véhicule travaille, lorsque la pompe hydraulique de la grue fonctionne; position rectiligne des roues arrière indiquée par lampe-témoin dans la cabine.
- +) Mesure du bruit : avec le véhicule en marche = V-max. = 39 km/h, M3 = 86 dB/A.
- ++) Insonorisation : compartiment du moteur insonorisé de chaque côté, à l'avant et en haut; canal conducteur de son à l'arrière du véhicule (sortie d'air vers le haut); la sortie de l'échappement est dirigée vers le haut.
- +++) Transmission : boîte complémentaire route/terrain; entraînement sur toutes les roues avec déclenchement de la traction arrière.
- Suspension : une suspension Hydrolastic peut être montée à l'essieu arrière, sur demande.

A noter dans le permis de circulation:

- 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées;
- 141 - assurer: la flèche en direction de marche; le crochet de grue par un câble;
- 137 - signalisation jaune/noir du crochet de la grue.

Lieu et date de l'homologation Bellach, 24.06.80

Service fédéral d'homologation